

# Diagnostic écologique en amont d'un projet de lotissement Quartier Landon, Dole (39)



**Pour :**

**Grand Dole Habitat**  
12 rue Costes et Bellonte  
39100 Dole



## Table des matières

Table des matières.....	2
A. Contexte .....	3
B. Analyse paysagère du site .....	4
1. Protocole .....	4
2. Résultats.....	4
C. Analyse floristique du site .....	6
1. Protocole .....	6
2. Résultats.....	6
D. Inventaire faunistique .....	9
1. Enjeu reptile.....	9
a. Protocole d’inventaire.....	9
b. Résultats de l’inventaire .....	9
2. Enjeu mammifère .....	9
a. Protocole d’inventaire.....	9
b. Résultats de l’inventaire (hors chiroptères) .....	11
c. Les chauves-souris .....	12
3. Enjeu avifaune .....	12
a. Protocole d’inventaire.....	12
b. Résultats de l’inventaire .....	12
E. Préconisations environnementales .....	14
1. Synthèse des enjeux .....	14
2. Enjeu floristique : Ophrys abeille .....	14
3. Enjeu des corridors écologiques.....	14
a. Coupes d’arbres.....	14
b. Plantation de haies .....	16
c. Habitats anthropiques.....	17
4. Aménagement en faveur de la biodiversité .....	17
a. Perméabilité des clôtures à la petite faune .....	17
b. Gestion différenciée des espaces verts et entretien des arbres .....	18
c. Aménagement léger en faveur de la petite faune .....	20
F. Conclusion .....	21

## A.Contexte

Carte d'identité du projet :

- Porteur du projet et maître d'ouvrage : Grand Dole Habitat
- Structure d'accompagnement sur les enjeux écologiques : Association Dole Environnement, agréée au titre de la protection de l'environnement
- Localisation projet : Commune de Dole dans le département du Jura

Un projet de création d'un lotissement est en cours d'élaboration sur les parcelles à l'extrémité de la rue Louise Michel au quartier de Landon à Dole. L'association Dole Environnement a été mandatée par Grand Dole Habitat pour identifier les enjeux écologiques du site et proposer des mesures selon la démarche « Éviter Réduire Compenser » afin de limiter au maximum l'impact du projet sur le milieu naturel (Figure 1).

Ce document présente donc l'inventaire faune, flore relevé par l'association, la caractérisation des corridors écologiques, ainsi que les préconisations à mettre en place pour maintenir en bon état écologique le site.

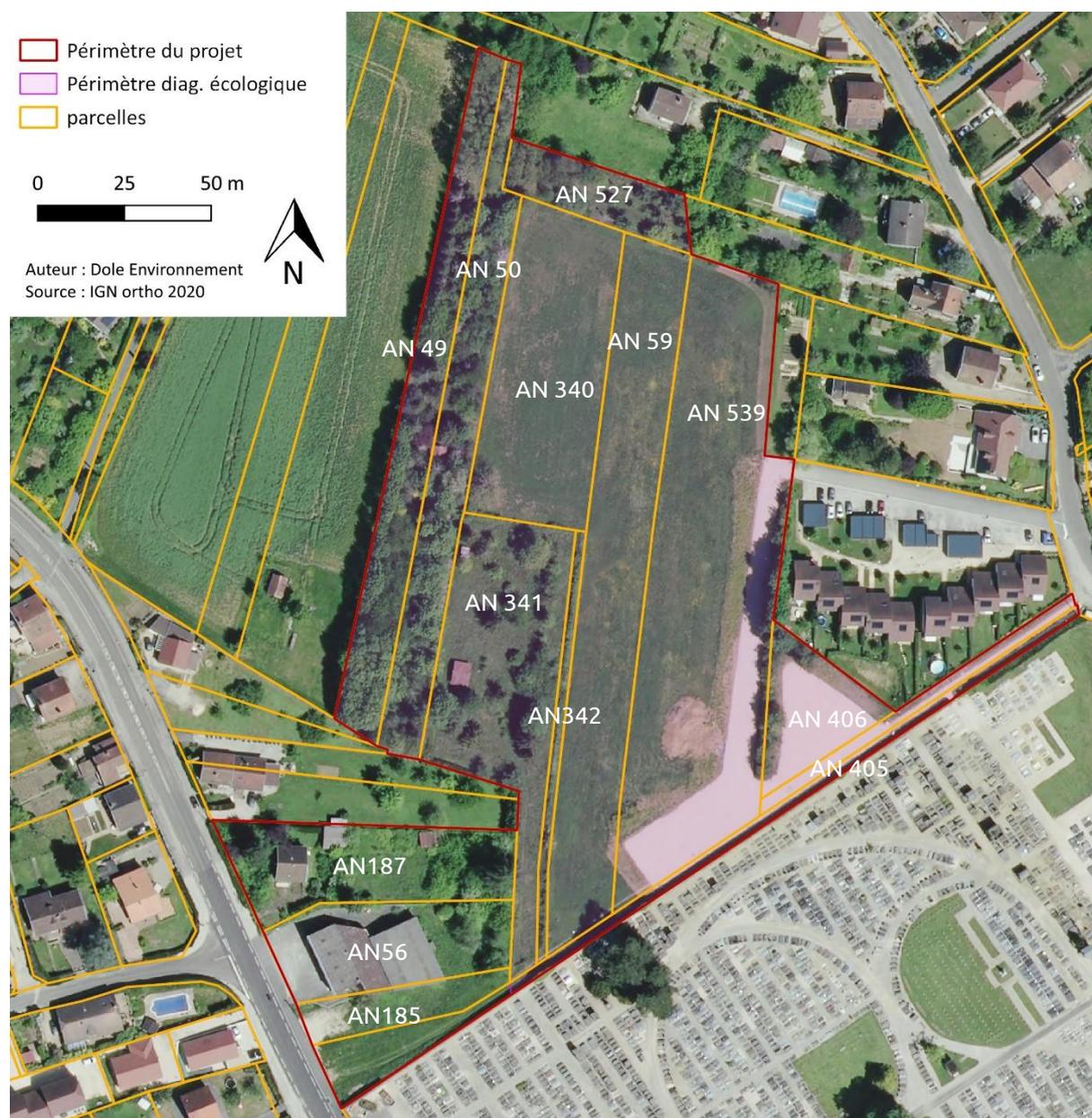


Figure 1 : Localisation du projet de lotissement.

## B. Analyse paysagère du site

### 1. Protocole

Afin d'identifier et de géolocaliser les grands ensembles de milieux présents ainsi que le maillage des corridors écologiques, une analyse par photo-aérienne ainsi qu'une prospection directement sur l'entièreté du site ont été réalisées le 17 avril et le 5 juillet.

### 2. Résultats

Du point de vue des grands ensembles de milieux, le site est parcouru par un ensemble de milieux boisés (haies, fruticées, plantations d'arbres, vergers) sur un axe nord-sud agissant comme un corridor pour les espèces et pouvant servir aussi de refuge au sein du quartier de Landon. On retrouve ensuite sur la partie est du site des espaces fauchés, avec un milieu plus pauvre et séchard sur le côté ouest (Figure 2). On note la présence de végétations dites rudérales qui s'est installé suite aux dépôts de terre après l'agrandissement du chemin d'accès. Au total, on retrouve 8 grands ensembles de milieux (Figure 3).



*Figure 2 : milieux pelousaires fauchés*



Figure 3 : Localisation des grands ensembles de milieux présents sur le périmètre du projet

## C. Analyse floristique du site

### 1. Protocole

Une recherche des espèces patrimoniales botaniques a été réalisée ainsi qu'une analyse plus fine des essences d'arbres. Les espèces dites patrimoniales sont les espèces menacées (au minimum NT (quasi-menacé) sur les listes rouges nationales et/ou régionales), les espèces protégées régionalement ou nationalement, les espèces caractéristiques des ZNIEFF (Zone Naturel d'Intérêt Faunistique et Floristique) et les espèces rares en région. Deux passages ont été réalisés : le 17/04/2024 et le 30/05/2024.

### 2. Résultats

Parmi les espèces observées sur le site, 3 espèces d'orchidées ont été observées sur le site : l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*) et l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*). **Parmi elles, une est patrimoniale : l'ophrys abeille, qui est protégée en Franche-Comté.**

Ainsi, selon l'arrêté du 22 juin 1992 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Franche-Comté, sont interdits « la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages ».

Au total, 54 hampes florales ont été dénombrées sur le site en 2024 (Figure 4 et 5).



Figure 4 : Photos d'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)



Au sein de la plantation d'arbres et du verger nord, un inventaire des espèces a été réalisé afin d'orienter la gestion de ses arbres. Le verger sud n'a pas été inventorié étant donné que le projet de lotissement prévoit de tout enlever.

Au total 5 grands types d'essences ont été identifiés (Figure 6). Allant des essences ayant le plus d'intérêt pour la biodiversité, aux essences ayant un impact négatif sur le milieu :

- les fruitiers : cerisier, merisier, prunier, pêcher, pommier, noyer, noisetier ;
- les feuillus autochtones : hêtre commun, frêne élevé, bouleau verruqueux, érable sycomore ;
- les résineux : cèdre, épicéa, pin sylvestre, sapin, thuya ;
- les feuillus exotiques envahissants : robinier faux-acacia, chêne rouge d'Amérique, laurier-cerise, ailante glanduleux, lila.



Figure 6 : Localisation des types d'essences d'arbres présents sur la plantation et le verger nord

## D. Inventaire faunistique

### 1. Enjeu reptile

#### a. Protocole d'inventaire

Afin d'augmenter la chance d'observer des reptiles sur le site, des plaques sombres en caoutchouc ou en bitume ondulé ont été disposées sur le site en lisières. Ces plaques ont été disposées de manière à capter le soleil du matin et servir de place de thermorégulation pour les reptiles qui sont dépendants de la température extérieure pour leur activité (Figure 7 et 9).

Trois passages ont été dédiés à la recherche de reptile d'avril à juillet par temps sec et tempéré, avec de la prospection à vue et dû relevé de plaque, soit le 03 mai, le 30 mai et le 17 juillet.



Figure 7 : photo des plaques à reptiles mis en place sur le site pour l'inventaire

#### b. Résultats de l'inventaire

Suites aux différents passages, aucune espèce de reptile n'a été identifiée dans le périmètre d'étude. Cependant, au vu des habitats et de la connaissance naturaliste sur le quartier, deux espèces sont susceptibles de fréquenter le site : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*).

### 2. Enjeu mammifère

#### a. Protocole d'inventaire

Une grande partie des mammifères sauvages est plutôt actif la nuit. Nous avons donc disposé sur le site deux pièges photographiques afin de capter leurs passages et ainsi de les inventorier (Figure 8). Ces pièges ont été disposés sur des passages de bêtes (coulées) du 9 février au 17 mai (Figure 9).



Figure 8 : Photos des emplacements de pièges photos mis sur le site

En parallèle, nous avons aussi recherché des indices de présences d'espèces (fèces, empreintes, poils...). Prospection principale réalisé le 09 février, mais aussi à chaque passage.

La recherche des chauves-souris s'est fait elle, en début de soirée à l'aide d'un détecteur à ultrasons ainsi que d'une caméra thermique. Deux soirées ont été réalisées : le 30 mai et le 17 juillet.

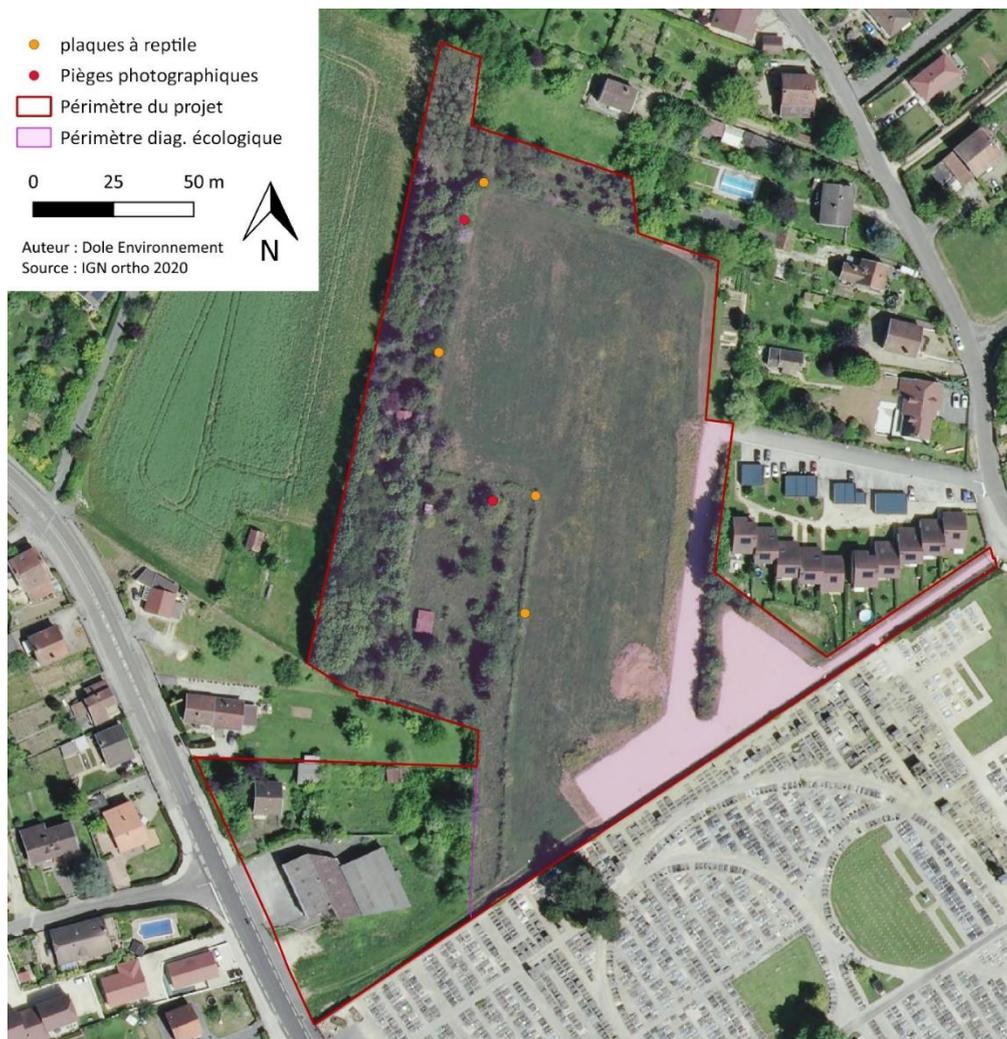


Figure 9 : Localisation des plaques à reptile et des pièges photographiques installés sur la zone d'étude.

## b. Résultats de l'inventaire (hors chiroptères)

Au total six espèces de mammifères hors chiroptères ont été inventoriées sur le site dont quatre sauvages (Figure 10 et 11).

Le caractère très urbain du quartier explique le faible nombre d'espèce. Cependant, le linéaire boisé du site représente un corridor terrestre intéressant dans ce contexte.

Nom Français	Nom scientifique	LR Fr	LR FC	Reproduction
mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC	LC	oui
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	LC	
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	LC	
Fouine	<i>Martes foina</i>	LC	LC	
Chat domestique	<i>Felis catus</i>			
Chien domestique	<i>Canis lupus familiaris</i>			

Figure 10 : Liste des espèces de mammifères inventoriées sur le site d'étude



Figure 11 : en haut à gauche : chevreuil européen, en haut à droite : renard roux, en bas : mulot sylvestre

### c. Les chauves-souris

Les soirs de prospection des chauves-souris visaient principalement à identifier des sorties de gîtes, notamment au niveau des trois constructions légères présentes sur le site et dont la destruction est prévue.

Après inspection visuelle (recherche de traces d'urine et du guano) et acoustique, aucune espèce de chauve-souris n'a été observée utilisant ces abris.

Le corridor arboré joue toutefois un rôle dans le déplacement des chiroptères (route de vol). Pipistelle *sp.* et serotine *sp.* ont été observées et détectées en déplacement ou en chasse sur le site.

## 3. Enjeu avifaune

### a. Protocole d'inventaire

Cinq passages ont été réalisés sur le site. Parmi eux, deux ont eu lieu en soirée dans l'objectif de détecter la chouette chevêche (espèces appréciant les vergers pour nicher) : le 06 mars et le 09 avril. Les trois autres ont été réalisés le matin après le lever du soleil : le 04 avril, le 17 mai et le 14 juin.

Pour chaque passage un temps clair, sans pluie et sans trop de vent a été favorisé.

### b. Résultats de l'inventaire

Au total, 27 espèces d'oiseaux ont été inventoriées sur le site, dont 22 patrimoniales (Figure 12). On peut noter aussi la présence non loin d'un couple de faucon crécerelle qui a niché sur un arbre du cimetière, juste à côté du site. Les jeunes ont utilisé le site pour se nourrir.

Nom Français	Nom scientifique	Prot. Fr	LR Fr	LR FC	Dete r. FC ZNIE FF	Direct. Habitat faune flore	Repro.
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	NO3	VU	NT	oui		Possible
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	NO3	VU	VU	oui		Possible
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC		CDO22	Possible
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	NO3	LC	LC			Possible
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NO3	NT	LC			Possible
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	NO3	LC	LC			Possible
Grosbec casse-noyaux	<i>C. coccythraustes</i>	NO3	LC	LC			Probable
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	NO3	LC	LC			Possible
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	NO3	LC	VU	oui		
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	NO3	LC	VU	oui		Possible
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	OC3	LC	LC		CDO22	Possible
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	NO3	LC	LC			Probable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	NO3	LC	LC			Probable
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	NO3	LC	LC			Possible
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	NO3	LC	LC			Possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	NO3	LC	LC			Possible
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	LC		CDO22	Possible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC		CDO21 - CDO31	Probable
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	NO3	LC	LC			Possible

Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	NO3	LC	LC			Possible
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	NO3	LC	LC			Possible
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	NO3	LC	LC			Possible
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	NO3	LC	LC			Possible
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	NO3	LC	LC			Possible
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	NO3	VU	EN	oui		Possible
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	OC3	LC	LC		CDO22	Possible
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	NO3	VU	LC	oui		Possible

Figure 12 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site (Prot. Fr : Protection nationale ; LR Fr : Liste rouge nationale ; LR FC : Liste rouge Franche-Comté ; Deter. FC ZNIEFF : Déterminant ZNIEF en Franche-Comté ; Direct. Habitat Faune Flore : Directive ; Repro. : Reproduction de l'espèce sur site)

## E. Préconisations environnementales

### 1. Synthèse des enjeux

Types d'enjeux	Espèces associées	Milieux associées	Présentation de l'enjeu
Maillage écologique	Espèces d'arbres autochtones.	Plantation d'arbres, haies, espaces herbacées fauchées tardivement.	L'ensemble des milieux boisés ont un rôle de corridor pour les espèces.
Botanique	Ophrys abeille.	Pelouse fauchée.	Présence d'une station de 52 hampes florales sur 800 m <sup>2</sup> .
Avifaune	22 espèces patrimoniales.	Haies, fruticées, plantation d'arbres.	Utilisation du site, comme zone de déplacement, de recherche de nourriture et de nidification probable.
Reptile	Aucune espèce aperçue sur le site, malgré une présence de reptile sur des espaces non loin du site.	Lisières	Site potentiellement utilisé en tant que transit ou zone estivale pour les espèces.
Chiroptère	Individu vu en transit et en chasse.	Habitats anthropiques, arbres morts présentant des décollements d'écorces/ trou de pics.	Aucune colonie n'a été observée, mais la présence d'individu opportuniste ne peut être écartée.

### 2. Enjeu floristique : Ophrys abeille

**La prise en compte de l'enjeu ophrys abeille est présentée dans le dossier de dérogation d'espèces protégée adjoint à ce document.**

### 3. Enjeu des corridors écologiques

Un corridor écologique est un passage qui relie des espaces naturels, il offre aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Le site situé dans le quartier de Landon présente un corridor arboré qui permet le déplacement des espèces entre le nord et le sud du quartier. Il est donc important de le maintenir, voire d'améliorer, sa fonctionnalité écologique.

#### a. Coupes d'arbres

Actuellement, les arbres présents sur la plantation ouest sont plantés très serrés et quasi aucune strate arbustive n'est présente. Afin d'améliorer l'état écologique de ce milieu, il est nécessaire de l'aérer, afin de favoriser l'accès à la lumière, aider à la croissance des arbres et à l'installation spontanée d'arbustes. La figure 13 présente un plan des arbres à maintenir. Il

a été choisi d'enlever en priorité les résineux et les espèces exotiques. Nous conseillons de ne pas prélever d'arbres dans la plantation de Robinier faux-acacia, situé au nord. En effet, cette espèce à une capacité très importante d'envahissement et rejette encore plus après avoir été coupée.



Figure 13 : Localisation des arbres à maintenir afin d'améliorer l'état écologique de la plantation d'arbres

Seuls les arbres morts, présentent des dendromicrohabitats susceptibles de servir de gîte aux chauves-souris. Nous préconisons donc de les maintenir. Dans le cas contraire, **leur coupe devra être réalisée entre mi-août et fin octobre**. Les branches creuses seront laissées aux sols quelques jours avant toute découpe supplémentaire afin de laisser les potentiels habitants s'en aller.

Pour les arbres vivants, seule l'enjeu ornithologique doit être pris en compte, **la coupe des arbres devra donc être réalisée entre mi-août et mi-mars**, afin d'éviter la période de nidification des oiseaux.

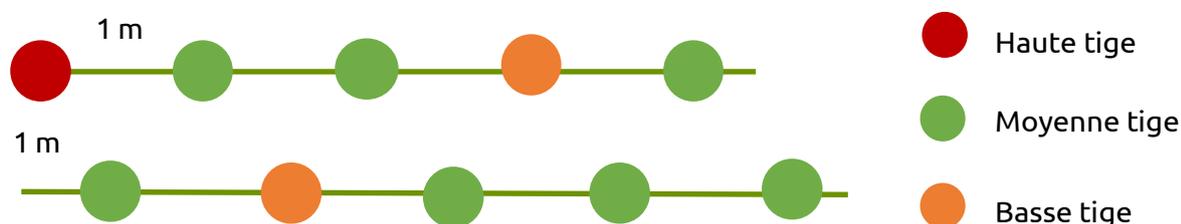
### b. Plantation de haies

Il pourrait aussi être intéressant de compléter le corridor sur un axe est-ouest. Pour cela, nous conseillons d'implanter **des essences autochtones** adaptées à la biodiversité locale et composant différentes strates (arborées et arbustives, Figure 14). Nous conseillons l'achat de plants sous la marque « Végétal Local ». Il s'agit de végétaux issus de collecte durable en milieu naturel en région proche. Cette marque permet d'assurer une reprise plus importante des plants et une meilleure adaptabilité aux aléas.

Voici une liste d'essences locales adaptées au site :

Essences de haute tige - composant la strate dominante	Essences de moyenne tige composant l'étage d'accompagnement à la strate dominante	Essences de basse tige composant la strate arbustives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charme – <i>Carpinus betulus</i></li> <li>- Chêne pédonculé – <i>Quercus robur</i></li> <li>- Érable champêtre – <i>Acer campestre</i></li> <li>- Érable sycomore – <i>Acer pseudoplatanus</i></li> <li>- Hêtre – <i>Fagus sylvatica</i></li> <li>- Merisier – <i>Prunus avium</i></li> <li>- Tilleul à grandes feuilles – <i>Tilia platyphyllos</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alisier torminal – <i>Sorbus torminalis</i></li> <li>- Prunier – <i>Prunus domestica</i></li> <li>- Prunellier – <i>Prunus spinosa</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cornouiller sanguin – <i>Cornus sanguinea</i></li> <li>- Églantier – <i>Rosa canina</i></li> <li>- Fusain d'Europe – <i>Euonymus europaeus</i></li> <li>- Groseiller – <i>Ribes uva-crispa</i></li> <li>- Nerprun purgatif – <i>Rhamnus catharticus</i></li> <li>- Noisetier – <i>Corylus avellana</i></li> <li>- Sureau noir – <i>Sambucus nigra</i></li> <li>- Viorne lantane – <i>Viburnum lantana</i></li> <li>- Aubépine monogyne - <i>Crataegus monogyna</i></li> </ul>

Ci-dessous un plan de plantation pour une haie de deux rangs préconisant un espace de 1 m entre chaque plant et de 5 m entre chaque haute tige.



Si cela est possible, il est plus intéressant de favoriser une haie de deux rangs à une d'un seul. Cela garantira un meilleur refuge pour la faune, ainsi que la pérennité de la haie.

### c. Habitats anthropiques

Le site présente au sein de la plantation d'arbres ainsi que du verger sud, trois cabanons pouvant être utilisés par la faune (oiseaux, chauves-souris, reptiles...). Dans le cas de leur démantèlement, nous préconisons une intervention en dehors des périodes de reproduction des oiseaux et reptiles, ainsi qu'en dehors des périodes d'hivernage des chauves-souris **soit de mi-août à fin octobre**.

## 4. Aménagement en faveur de la biodiversité

### a. Perméabilité des clôtures à la petite faune

Le site remplit une fonction de corridor écologique terrestre pour plusieurs espèces. L'urbanisation des parcelles, que ce soit via des logements individuels ou par la construction du foyer, impactera ce corridor.

Afin de laisser des possibilités de passage pour la faune terrestre, notamment la petite faune (reptiles, petits mammifères, etc.), **nous préconisons la mise en place de séparations de parcelles perméables** :

- En privilégiant des séparations végétales de type haie champêtre diversifiée (non pas une haie d'une seule espèce, mais avec des espèces variées et locales telles que l'aubépine, le noisetier, la viorne, le sureau, etc.), on conserve toutes les possibilités de passage de la faune. De plus, le choix d'espèces végétales autochtones, augmentera la disponibilité en habitats pour l'ensemble des cortèges faunistiques.
- Dans le cas où une séparation artificielle serait inévitable (grillage, palissade, etc.), des passages à faunes pourront être aménagés, à minima tous les 15 mètres, pour rendre perméables ces clôtures. Ces passages devront mesurer au moins 15 x 15 cm.
- Les portails et portiques peuvent également être rehaussés pour laisser un passage de 15 cm en dessous.

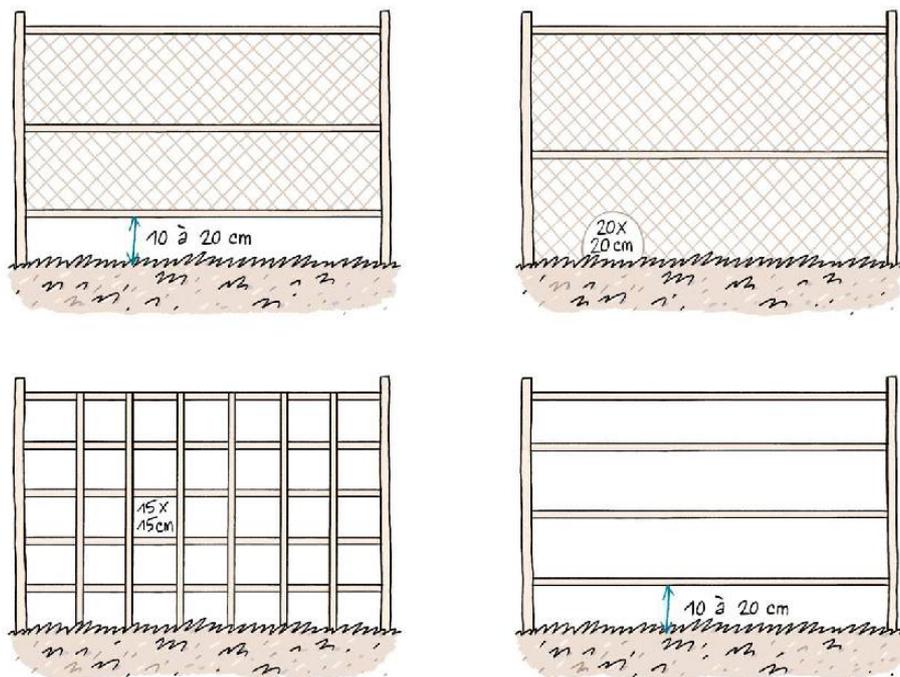


Figure 14 : Exemple de clôtures facilitant la circulation de la petite faune – Crédit : Bruxelles Environnement

## b. Gestion différenciée des espaces verts et entretien des arbres

Suite à l'aménagement du site, afin d'optimiser sa gestion en faveur de la biodiversité, nous proposons la **mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts**.

Ce type de gestion est une approche raisonnée de l'entretien des espaces verts urbains et péri-urbains. Elle définit, selon les usages, les priorités et les méthodes de gestion. Par exemple, sur un espace fréquemment utilisé, elle permet un entretien régulier, mécanique, sans pesticides, et sur un espace peu fréquenté, une ou deux fauches par an.

Cette méthode de gestion, aussi appelée gestion raisonnée, **fait partie intégrante des solutions prescrites dans le cadre de la transition écologique**. Elle favorise la biodiversité ainsi que le cadre de vie.

De plus, elle répond aux réglementations actuellement en vigueur (zéro phyto) et bénéficie d'avantages économiques non-négligeables (maîtrise du temps de travail, optimisation des moyens humains et matériels, etc.).

En fonction des espaces créés ou conservés dans le cadre du projet, nous préconisons donc la **réalisation d'un plan d'entretien selon ce mode de gestion**.



*Figure 15 : Exemple de tonte différenciée – Crédit : Jardinature*

1

## TONTE CLASSIQUE



Je coupe, je ramasse ou je broye très finement «mulching» tous les 15 jours environ



Appauvrissement du sol car exportation de la matière.

Dicton :  
Plus on tond bas,  
plus l'herbe repousse vite.

2

## FAUCHE DIFFÉRENCIÉE



Je coupe, je broye très finement, 3 à 4 passages par an



En avril – juin/juillet – fin sept./oct. en tonte haute (environ 20 cm) de façon à ce que certaines plantes puissent faire leur cycle naturel et se ressemer.

3

## FAUCHE TARDIVE



Je coupe, je broye très finement, 1 fauche par an



Généralement fin sept./oct., elle a pour but de laisser toutes les plantes d'une parcelle faire leur cycle complet de la graine à la graine. Espaces verts naturels maîtrisés mais en limitant l'impact sur ce dernier.

4

## ÉCO-PÂTURAGE



Parcelle laissée aux bons soins des animaux

Participe à la diminution de l'impact environnemental, dans une démarche de réduction de carbone, du zéro traitement, zéro déchet, zéro bruit, fertilisation naturelle.

Figure 16 : Infographie présentant quatre types d'entretiens à adapter en fonction des usages par secteur – Crédit : Ville d'Isle (87)

### c. Aménagement léger en faveur de la petite faune

Toujours dans une logique d'augmentation des espaces de biodiversité et de prise en compte de la petite faune, nous préconisons l'installation d'aménagements légers complémentaires à la gestion différenciée.

- **Niches pierreuses et andins minéraux :**

Favorables aux reptiles et aux amphibiens, ainsi qu'à l'entomofaune et aux mammifères, ces aménagements nécessitent un entretien très faible (une fauche par an) et sont très durables dans le temps. Ils offrent des loges idéales et répondent aux besoins des espèces tout au long de l'année. De plus, s'ils sont à l'écart des habitations, ils permettent de fixer les espèces « mal-aimées » à distance des jardins.

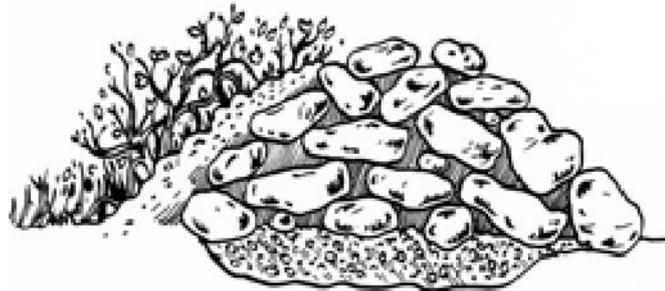


Figure 17 : Exemple d'implantation d'une niche pierreuse – Crédit Martin Chramosta

- **Tas de branches :**

Lors de l'entretien des haies, arbres ou autre végétation ligneuse, tout ou partie de la matière coupée peut être utilisée pour créer des habitats favorables à la petite faune terrestre. Les secteurs d'entassement seront à implanter dans des zones calmes en variant les ensoleillements. Les tas pourront être renforcés par les coupes, ce qui renforcera leur longévité. La partie inférieure sera décomposée par les champignons et les invertébrés. La structure même pourra abriter petits mammifères (hérisson, etc.), amphibiens et reptiles.

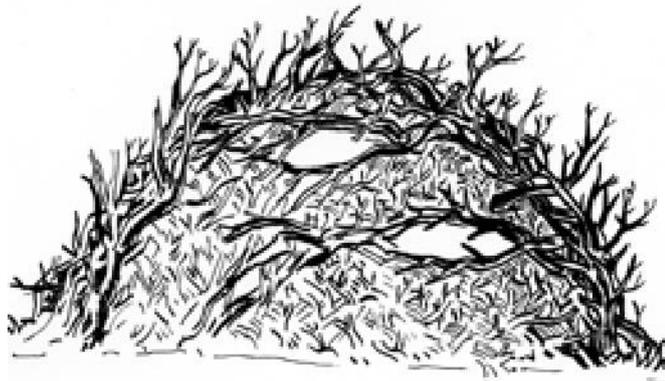


Figure 18 : Exemple d'implantation de tas de branches – Crédit Martin Chramosta

- **Nichoires et gîtes :**

Pour compléter les aménagements, des nichoires à oiseaux et des gîtes à chauve-souris pourront être installés, sous les conseils d'une structure compétente. Ces derniers offriront des espaces pour la nidification ou des gîtes de transit.

## F. Conclusion

Le diagnostic réalisé courant d'année 2024 a permis de montrer l'importance du site en tant que corridor écologique pour les espèces dans le quartier de Landon. En effet, dans un quartier urbanisé tel que celui-ci, ces espaces de cheminement pour la faune sont déterminants pour le maintien des espèces encore présentes. Ce corridor représente un lien fragile entre différents réservoirs de biodiversité que sont le Bois des Perrières, la Faux et le pied sud du Grand Mont.

Le projet de lotissement devra donc prendre en compte cet enjeu pour que l'aménagement du site soit pensé dans un but de conservation de cette fonctionnalité écologique.

De plus, une station d'ophrys abeille a été inventoriée. Cette espèce protégée devra faire l'objet d'une demande de dérogation d'espèces protégées, avant tout travaux.



Héloïse Brun et Hugo Barré-Chaubet  
Chargé.es de mission environnement

Dole Environnement  
27 rue de la Sous-Préfecture  
39100 DOLE  
09 51 10 85 50

[hbrun.dole.environnement@gmail.com](mailto:hbrun.dole.environnement@gmail.com)